

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITE DE QUARTIER CENTRE- VILLE

PDTP
Service Proximité - 02 38 52 40 70
accueil.ddtp@ville-saintjeandebraye.fr

Date : Mardi 7 mars 2023 à 18h00
Lieu : Salle du Conseil municipal

Présents :

Madame le Maire
Madame Brigitte JALLET, adjointe à l'aménagement du cadre de vie
Monsieur Franck FRADIN, adjoint délégué aux quartiers, à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti
Madame Ghislaine HUROT, conseillère municipale déléguée aux personnes âgées et à l'épicerie solidaire
Madame Léa AUBOURG- DEVERGNE, conseillère municipale déléguée à la promotion de l'égalité
Monsieur Jean-Claude MARINAULT, conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux
Le service proximité quartiers de la Ville
Des membres du comité de quartier
Des habitants du quartier

Introduction – ouverture de la séance

Madame le Maire remercie l'ensemble des participants présents ce soir. Madame Catherine NOUVEAU, présidente du comité de quartier, prononce un discours d'ouverture dans lequel elle fait part des cinq catégories de sujets sur lesquels les membres du bureau portent une attention particulière : les déchets et dépôts sauvages, l'urbanisation, l'animation du centre-ville, la sécurité et la biodiversité. Elle remercie la présence des élus, des membres du bureau et des services de la Ville. Les élus présentent conjointement le diaporama projeté en séance.

Déroulé du diaporama

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Échanges
	Des rencontres ou présentations de projets 2022	<ul style="list-style-type: none"> - la participation au comité de sélection de la troisième édition du budget participatif le 3 février 2022. - l'Assemblée Générale du Comité de quartier le 4 février 2022. - la présentation du projet immobilier CLARES à l'angle de la rue Jean Perrin et du boulevard Jean Rostand le 16 mars 2022. - l'opération « Je plante un arbre dans les quartiers » le 23 	

		<p>mars 2022.</p> <ul style="list-style-type: none"> - la rencontre de l'ensemble des bureaux des Comités le 28 juin 2022. - la participation du Comité au Forum des associations le 4 septembre 2022. - la participation à la marche citoyenne pour le ramassage des déchets le 17 septembre 2022. - la balade urbaine inter-quartiers avec les Comités Charbonnière et Pont Bordeaux-Armenault le 8 octobre 2022. - la rencontre avec les riverains pour l'aménagement de la place du Petit Saint-Martin le 17 octobre 2022. - la participation aux réunions du groupe de travail « piétons-vélos ». - la participation aux réunions du groupe de travail pour la requalification du secteur Jean Rostand. - la participation aux réunions de l'Atelier de Travail Urbain pour l'aménagement de l'Écoquartier du Hameau. 	
	Des actions et réalisations dans votre quartier en 2022	<p>Rue de la République :</p> <p>Le déplacement et le remplacement des coussins lyonnais et la reprise du marquage Montant des travaux : 13 891,23 € Origine de la demande : Réseau Ferré de France Réalisation : Orléans Métropole</p>	
		<p>Au droit des groupes scolaires Jean Zay, Louise Michel et Château Foucher :</p> <p>La sécurisation des abords des écoles par la mise en place de totem « crayons » indiquant le « Traversée d'écoliers! » Montant des travaux : 1 700 € par totem Origine de la demande : Ville Réalisation : entreprise</p>	
		<p>Parking souterrain de la Place de la Commune :</p> <p>La réfection des marquages et la mise en place de la signalisation de deux places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite Montant des travaux : 1 000 €</p>	

		<p>Origine de la demande : usagers Réalisation : régie</p>	
		<p>Passage de l'Hôtel de Ville : La suppression de l'aire de stockage et de présentation des bacs de déchets ménagers et de tri des commerçants de l'Ouest de la rue. Origine de la demande : Ville, autres commerçants du secteur, riverains et Comité de quartier.</p>	<p>Madame le Maire indique qu'un travail important a été mené en lien avec les commerçants et les propriétaires des locaux commerciaux. La Ville ne peut se substituer en terme de responsabilité, un rappel de la réglementation de la gestion des déchets et des containers a été réalisé. Pour rappel, les bacs doivent être sortis les jours de collectes.</p> <p>La gestion des déchets, comme celle du ramassage des dépôts sauvages, est une compétence transférée à Orléans Métropole. Lorsque des dépôts sont signalés à proximité des colonnes enterrées, c'est actuellement la Ville qui assure leur retrait en prenant soin de rechercher une identité alors que cela ne devrait pas être le cas. Orléans Métropole détient un marché avec une entreprise de réinsertion pour la collecte de ce type de dépôts, un rappel sera formulé en ce sens.</p> <p>F Fradin complète en indiquant que le litrage des sacs pose aussi un problème pour les colonnes enterrées car, au-delà de 80 litres, les sacs ne peuvent être insérés dans ces dernières. Ce type de dispositif n'est plus adapté, un retour au local pour les bacs est préconisé.</p>
		<p>Rue de la Mairie : La neutralisation d'une place de stationnement pour la création d'une aire de présentation des bacs de déchets ménagers et tri de la résidence du Pont. Montant des travaux : 250 € Origine de la demande : riverains Réalisation : régie</p>	
		<p>Boulevard Jean Rostand aux abords de l'école Louise Michel : Le remplacement des coussins berlinois par des coussins lyonnais.</p>	

		<p>Montant des travaux : 8 330 €</p> <p>Origine de la demande : Ville</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole</p>	
		<p>Rue des Grazons :</p> <p>La matérialisation d'un croisillon pour empêcher le stationnement à l'entrée carrossable de la Maison intergénérationnelle Mosaïque.</p> <p>Montant des travaux : 200 €</p> <p>Origine de la demande : Maison intergénérationnelle Mosaïque</p> <p>Réalisation : régie</p>	
		<p>Venelle à l'arrière de la salle des Fêtes :</p> <p>La mise en place d'un dispositif complémentaire pour maintenir l'effet chicane (enrochement) dans l'attente de l'installation d'une barrière.</p> <p>Montant des travaux : 120 €</p> <p>Origine de la demande : riverains, Comité de quartier (relevé effectué lors d'une balade dans les venelles du quartier avec le service Proximité)</p> <p>Réalisation : régie</p>	
		<p>Rue René Cassin :</p> <p>Reprise des marquages « arrêt de bus » et du rond-point à la suite des travaux de réfection du tapis</p> <p>Montant des travaux : 51 399,60 €</p> <p>Origine de la demande : Orléans Métropole</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole</p>	
		<p>Rue de la Mairie :</p> <p>Le déplacement de la place pour personnes à mobilité réduite située trop proche du feu tricolore, installation à venir d'arceaux vélos.</p> <p>Montant des travaux : 550 €</p> <p>Origine de la demande : Comité de quartier</p> <p>Réalisation : régie</p>	

		<p>Placette de l'allée du Petit Saint- Martin (aménagement en cours) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le remplacement des prunus par un érable champêtre et un tilleul de Henri. - le remplacement des haies vieillissantes par des massifs de plantes vivaces et des arbustes, installation de planchettes à l'arrière de ces massifs. - le ré-engazonnement de la placette. - la suppression du luminaire. <p>Montant des travaux : 10 000 € Origine de la demande : Ville et riverains Réalisation : régie</p>	
		<p>Allée de la Griffonnerie :</p> <p>Re-surfaçage en calcaire de la venelle. Montant des travaux : 2 500 € Origine de la demande : Ville Réalisation : régie</p>	
		<p>Marché du dimanche :</p> <p>Installation de barrières pivotantes avec dispositifs réfléchissants pour la sécurisation du marché sur les rues Jean Zay et Planche de Pierre. Montant des travaux : 23 000 € Origine de la demande : Ville Réalisation : entreprise</p>	
	Des actions et réalisations dans la ville en 2022	<p>La création de décors naturels installés à l'automne et pour les fêtes de fin d'année dans différents massifs de la commune et sur le marché de Noël :</p> <p>Budget : récupération Travaux réalisés en régie : 190 heures de travail</p>	
		<p>La participation à la nouvelle édition des jardins éphémères : la création d'un jardin inclusif « le jardin des possibles » Installé devant le lycée Jacques Monod du 14 septembre au 6 novembre 2022 Avec la participation des éco-délégués du lycée et des rési-</p>	

		<p>dents de maison de retraite les Écureuils Budget : 1 000 € 70 heures de travail pour les agents</p>	
		<p>L'opération « Je plante un arbre » : Le 30 mars 2022, 620 bénéficiaires dont 412 nouveaux participants 1045 plants distribués -63 arbres d'ornement -220 arbres fruitiers -260 arbustes d'ornement -460 arbustes fruitiers Budget : 13 000 € Renouvellement de l'opération le 1er mars 2023</p>	
		<p>L'opération « Je plante un arbre dans les quartiers » : 1 arbre planté dans les 6 quartiers Un ligustrum planté le mercredi 23 mars 2022 devant le parvis du Lycée Jacques Monod</p>	
		<p>La mise en place des panneaux portant le label « territoire engagé pour la nature » : 8 panneaux installés aux entrées de ville Demande de renouvellement du label pour l'année 2023</p>	
		<p>Le versement d'aides financières pour la destruction des nids de frelons asiatiques : 5 bénéficiaires en 2022 Montant des aides octroyées : 50 % du montant de la facture Budget de l'opération: 1 500 € Renouvellement de l'aide en 2023</p>	
		<p>Les 24 heures de la biodiversité : « Un incroyable monde à deux pas de chez vous » Les 24 et 25 septembre 2022, après-midis Plus de 100 participants, animations Art Plus, Graines de bonheur, promenade en calèche</p>	

		<p>Les sites : parcs des Longues Allées, des Armenault, de la Picardière et chemin de Halage pour la promenade en calèche entre les deux parcs.</p> <p>Budget consacré à l'opération : 4 150 €</p>	
		<p>La plantation d'arbres dans la ville :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 56 arbres : savonnier, chêne, magnolia, mélèze, tilleul, catalpas, ginkgo biloba. - 6 arbres de l'opération « Je plante un arbre dans les quartiers ». - au total : 17 quartier Centre-Ville, 25 quartier Loire Bionne, 14 quartier Frédeville, 3 quartier Ambert Bourgogne Saint-Loup, 2 quartier Pont Bordeau Armenault et 1 quartier Charbonnière <p>Budget :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4000 € pour 2022 - 9000 € pour 2023 	
		<p>Stade de football Marcel Thomas complexe sportif du Petit Bois :</p> <p>Le remplacement des éclairages du terrain d'honneur- installation de projecteurs LED (économies d'énergie).</p> <p>Origine de la demande : SMOC Football</p> <p>Budget consacré à l'opération : 107 000 €</p> <p>Subvention : 15 000 € obtenus auprès du Fond d'Aide au Football Amateur</p> <p>Travaux : régie</p>	
		<p>Médiathèque :</p> <p>La pose de films isolants sur les vitres pour le confort des usagers.</p> <p>Budget : 10 000 €</p> <p>Travaux : régie</p>	

		<p>L'achat de 22 défibrillateurs :</p> <p>Installés dans des équipements publics de la ville (médiathèque, piscine...).</p> <p>Budget : 25 000 €</p>	
		<p>L'achat de nouvelles décorations de Noël :</p> <p>Budget : 15 000 €</p>	
		<p>La régulation et automatisme des chaufferies (économies d'énergie) :</p> <p>Divers bâtiments municipaux.</p> <p>Budget : 15 000 €</p> <p>Travaux : entreprise</p>	
		<p>Cimetière du Bourg :</p> <p>La remise en état du mur mitoyen.</p> <p>Budget : 22 000 €</p> <p>Travaux : entreprise</p>	
		<p>Salle des Fêtes :</p> <p>L'entretien des parquets.</p> <p>Budget : 8 000 €</p> <p>Travaux : régie</p>	
		<p>Épicerie solidaire :</p> <p>La réalisation de travaux de réaménagement intérieurs.</p> <p>Budget : 22 000 €</p> <p>Travaux : régie et entreprise</p>	
		<p>Marché du dimanche :</p> <p>Installation de barrières pivotantes pour la sécurisation du marché sur les rues Jean Zay et Planche de Pierre.</p> <p>Montant des travaux : 23 000 €</p> <p>Origine de la demande : Ville</p> <p>Réalisation : entreprise</p>	

		<p>Zoom sur l'éclairage public :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Pouvoir de police générale du maire pour l'éclairage des voies et places publiques. -Installation, Maintenance et renouvellement assurés par Orléans Métropole (MESTEP). <p>Estimation :</p> <ul style="list-style-type: none"> -4000 lampadaires soit 1 pour 5,3 habitants. -23 carrefours à feux. <p>Interventions 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -292 demandes en éclairage public. -10 demandes en signalisation tricolore. -Délai moyen d'intervention pour une lampe en panne 2,5 jours. 	
		<p>Le plan de sobriété global : les actions déployées :</p> <p>la régulation de la température dans les bâtiments publics occupés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -20° dans les écoles et structures petite enfance, 19° dans les bureaux, adapter les températures aux usages dans les gymnases, baisser la température de 1° dans les bassins de la piscine. -la réduction des plages horaires de l'éclairage public : extinction de l'éclairage de 0h à 6h, effective depuis le 28 novembre (sauf axes routiers principaux, certains secteurs pour des raisons de sécurité). Extinction entre 1h30 et 4h00 le long de la ligne du tramway. -La limitation des décorations lumineuses de Noël dans le temps passant à 1 mois au lieu de plus de 2 mois. Une économie de 84 000 € / 483 000Kwh. -la sensibilisation des agents et usagers utilisateurs des bâtiments publics afin de limiter la consommation énergétique en adoptant les bons gestes. -le démontage progressif des panneaux lumineux d'information dans la ville. 	<p>Un riverain indique que des lampadaires restent parfois allumés en journée. F Fradin précise que cela peut être des contrôles réalisés en journée sur les équipements. Il ne faut pas hésiter à signaler à Orléans Métropole ou à la Ville tout dysfonctionnement.</p>

		<p>Le bilan de la marche citoyenne abraysienne pour le ramassage des déchets le samedi 17 septembre 2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> -6 circuits, 1 par quartier -36 sacs de 100 litres collectés -94 participants -Renouvellement de l'opération en 2023 	
	Des projets dans votre quartier et dans la ville pour 2023		
	Les projets dans votre quartier	<p>Venelle perpendiculaire à la venelle du Petit Vomimbert :</p> <p>Remise en état de la venelle.</p> <p>Montant estimé des travaux : 3 000 €</p> <p>Origine de la demande : riverains, Comité de quartier</p> <p>Réalisation : régie</p>	
		<p>Rue de la Haute Croix :</p> <p>Amélioration de l'éclairage</p> <p>Montant des travaux : 29 000 €</p> <p>Origine de la demande : riverains, Comité de quartier</p> <p>Réalisation : Orléans Métropole</p>	
		<p>Rue du Puits de Ville :</p> <p>Mise en place de « stop » au croisement avec l'allée du Puits de Ville.</p> <p>Origine de la demande : riverains (pétition)</p> <p>Réalisation : régie</p>	
		<p>Eco-quartier du Hameau :</p> <p>La poursuite de l'aménagement de l'éco quartier du Hameau entre le Boulevard Émile Bernon et la rue Jean Zay.</p>	<p>Brigitte Jallet indique que le quartier est dans sa dernière phase de travaux, ces derniers s'achèveront d'ici 4 ou 5 ans.</p> <p>Pour prétendre au label « éco-quartier » des critères sont nécessaires :</p>

			<p>-favoriser les circulations douces (piétons, vélos, tramway...).</p> <p>-faire participer les habitants comme par exemple lors de la tenue d'Ateliers de Travail Urbain (20 réunions depuis le début de l'écoquartier)</p> <p>- le respect de la nature et de la biodiversité en végétalisant les rues et les espaces publics. La rue Jean Zay sera également végétalisée à l'issue des travaux.</p> <p>- les eaux pluviales sont gérées sur la parcelle.</p> <p>- la performance énergétique des logements.</p> <p>Plusieurs niveaux de labellisation existent, nous sommes actuellement à l'avant dernier niveau. La Ville a lancé une nouvelle évaluation.</p> <p>Madame le Maire indique que le traitement des biodéchets sera effectif en 2024 au travers du compostage individuel ou collectif.</p> <p>Des animations sont réalisées par Orléans Métropole, et des composteurs collectifs pourront être installés dans les quartiers. Ce dispositif a été installé par Aabraysie développement dans l'éco-quartier avec des temps d'animation.</p> <p>La Ville souhaite voir les travaux s'achever afin de poursuivre les aménagements aux alentours.</p>
		<p>La création d'un bassin hydraulique enterré et l'aménagement de l'esplanade de Gaulle :</p> <p>Montant des travaux : 3 090 926 €</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 035 506 Orléans Métropole bassin et ouvrages hydrauliques + 270 000 € (fontis). - 1 055 420 € Saint-Jean de Braye aménagement, voiries et espaces verts. <p>Les étapes du chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - début de la construction de l'ouvrage amont, des collecteurs et travail sur les parois du bassin depuis le 16 janvier. - mars 2022 à mai 2023 : reprise des travaux d'aménagement du bassin. 	

		<p>- mai 2023 à août 2023 : travaux d'aménagement de l'esplanade.</p> <p>- automne/hiver 2023 : travaux paysagers / espaces verts.</p>	
		<p>La requalification du secteur Jean Rostand : La création d'un parc urbain dans la plaine Le Corbusier (phase 1). Montant des investissements : 84 000 € de maîtrise d'œuvre en 2023 sur les 3 870 000 € de l'opération totale Début des travaux : deuxième semestre 2024</p>	
		<p>La redéfinition du site du Petit Bois : Montant des travaux : 5 000 000 € 85 000 € en 2023 Calendrier des travaux : Début 2024 pour le premier secteur</p>	
		<p>Rue de la Loire : La plantation d'une micro forêt de 3 500 m² : 9 000 arbres et arbustes. Des essences locales, 3 plants par m². Plantation de la forêt en présence des habitants et des Comités de quartier le samedi 4 février de 9h30 à 12h30. Budget : financé par le fond de Responsabilité Sociétale des Entreprises. En partenariat avec « Treeseve ».</p>	
	Les projets dans la ville		
		<p>La réhabilitation de la Halle des sports dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques-Paris 2024 : Budget : 680 000 € Subventions : - 150 000 € obtenus de l'État (Dotation de Soutien à l'Investissement Local). - 250 000 € demande formulée auprès du Département.</p>	

	<p>Les travaux dans les groupes scolaires : Exemples d'opérations programmées en 2023 pour un montant de 448 150 € hors restructuration du groupe scolaire Louis Gallouédec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'un préau à l'école Louise Michel : 70 000 €. - travaux de réfection et d'isolation de la toiture de l'école Louis Petit : 90 000 €. - travaux de réhabilitation isolation extérieure et huisseries à l'école Jacques Prévert : 85 000 €. - les travaux récurrents : 135 000 €. 	
	<p>La rénovation de la salle du Conseil municipal / salle des mariages : Budget : 108 000 €</p>	
	<p>L'installation de nouvelles caméras de vidéo-surveillance dans la Ville : Budget : 46 000 €</p>	
	<p>La réfection des sols et de la toiture du gymnase Marcel Joriot : Budget : 45 000 €</p>	
	<p>Les travaux dans les parcs et jardins : Budget : 46 000 €</p>	
	<p>La réalisation d'une aire de jeux inclusive dans le cadre du budget participatif : Budget : 50 000 €</p>	
	<p>Cimetière du Bourg : La création d'un mur sur rue en remplacement du grillage existant. Budget : 23 000 €</p>	
	<p>Cimetière de Frédeville : Lancement des études pour le doublement de la superficie actuelle.</p>	

	<p>La restructuration et extension du groupe scolaire Louis Gallouédec : Approbation du pré-programme et de l'enveloppe budgétaire en juin 2022. Ouverture du concours d'architecte fin 2022. Début des études 2023, travaux 2025. Livraison pour la rentrée de septembre 2026. Budget : 7 000 000 € dont 300 000 € pour 2023.</p>	<p>Des travaux seront réalisés afin de répondre aux nouveaux usages. Des modifications seront réalisées à l'intérieur des bâtiments. Le parc de la Pomme de Pin n'est pas impacté par les travaux. Ils se dérouleront en site occupé, des préfabriqués accueilleront les élèves. Le projet est en phase de concours pour le choix du maître d'œuvre. La livraison est prévue pour la rentrée de septembre 2026.</p>
	<p>La requalification du secteur Jean Rostand : La création d'un parc urbain dans la plaine Le Corbusier (phase 1). Montant des investissements : 84 000 € de maîtrise d'œuvre en 2023 sur les 3 870 000 € de l'opération totale. Début des travaux : deuxième semestre 2024.</p>	
	<p>L'inauguration de l'extension du parc des Longues Allées : Le samedi 1 avril 2023 à 11h00, en présence d'associations. Élaboration du programme des animations en cours.</p>	<p>F. Fradin précise que le parc fait 6,5 hectares et l'extension 5,7 hectares.</p>
	<p>L'installation de panneaux pédagogiques sur la biodiversité dans l'extension du parc des Longues Allées : 5 panneaux thématiques : - les vergers - les abeilles - la forêt - les îlots de senescence : arbres morts - l'éco-paturage</p> <p>2 panneaux pour valoriser les arbres Budget : 9 943 € La mise à jour du plan du parc.</p>	

	<p>2023, année d'évènements liés à la biodiversité :</p> <p>Un évènement par mois.</p> <p>La plantation d'une micro forêt, création d'un comité biodiversité, renouvellement de l'opération « Je plante un arbre », inauguration du parc des Longues Allées, Embellissons notre ville, 24 heures de la biodiversité, Urb'Braye festival d'arts de rue, jardins éphémères, exposition chrysanthèmes, inauguration du parvis de la salle des Fêtes...</p>	
	<p>La requalification de la RD 960 :</p> <p>La requalification par tranche sur la commune.</p> <p>Montant de l'étude menée en 2023 : 100 000 €.</p> <p>Une première tranche pour 2025 : tronçon rue de la Mairie – rue de la Gare.</p> <p>Montant global estimé du projet : 13 000 000€.</p> <p>Orléans Métropole.</p>	
	<p>L'étude de circulation du centre-ville :</p> <p>Dans le cadre du projet de requalification de la rue Jean Zay qui interroge son sens de circulation et la volonté d'intégrer des cheminements cyclables.</p> <p>Étude 2023 intégrée dans l'étude de la RD 960.</p> <p>Réalisation Orléans Métropole.</p>	

Questions diverses

N° de Fiche	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Réponses
	Projet immobilier angle Jean Mermoz- rue de la Mairie	Un habitant regrette le retrait d'arbres, quelle place est laissée à la nature dans ce projet ?	<p>Madame le Maire précise que la Ville ne maîtrise pas l'intégralité du foncier sur le territoire communal. Un promoteur peut acheter un terrain à un particulier 25 à 30 % au dessus de sa valeur du marché. La Ville ne peut acquérir la totalité des biens ou terrains vendus.</p> <p>La Ville a fait évoluer son Plan Local d'Urbanisme (maintenant Plan Local d'Urbanisme métropolitain) et met en place de nouvelles contraintes sur les distances de construction, les fonds de jardins vendus (interdiction sur certains secteurs) et elle réfléchit à de nouveaux outils. Le PLUm a permis de maîtriser certains secteurs avec des prescriptions fortes. Des réserves foncières sont aussi réalisées comme le site de Miramion et le secteur de Malvoisine. Un intérêt particulier est aussi porté sur l'entrée de ville, côté Bionne, ainsi que pour la propriété «Chevrier» au port St Loup. La commune est très demandée, de nombreuses animations s'y tiennent, elle n'est pas forcément perçue comme une ville «dortoir» vu de l'extérieur. La Ville délivre les permis de construire s'ils sont conformes au PLUm, certains peuvent être refusés.</p>
	56-58 rue de la Mairie	Un habitant demande s'il est possible de diminuer la densité de construction sur les terrains, cet immeuble est construit en limite du trottoir ?	Madame le Maire indique qu'il y a maintenant des coefficients à respecter (coefficient pleine terre) et qu'une distance de retrait est demandée.
	Travaux bassin hydraulique	Y aura t-il de nouvelles interruptions de travaux ?	F Fradin précise que l'arrêt était dû à des fontis, il a fallu trouver les matériaux adaptés pour poursuivre le chantier. Cela a généré un surcoût au projet.

Secteur Rostand – Le Corbusier	Requalification du secteur	<p>Brigitte Jallet rappelle que ce secteur est vieillissant et qu'il y règne de l'insécurité. Les objectifs sont multiples : requalifier, tranquilliser et végétaliser. Une étude globale a été réalisée, durant l'année 2022, sur l'ensemble du quartier. Le bureau d'étude SIAM Conseils, missionné pour l'étude, a rencontré les différents acteurs du quartier lors de temps d'échanges, de réunions publiques et d'enquêtes. Un plan guide est établi : suppression des bassins et création d'une liaison vers la place de la Commune, végétalisation des allées et de la place, réfection de l'aire de jeux du square H. Becquerel. L'accès au foyer Marie-Claire et Claude Chavaneau se ferait par le Sud au niveau de l'allée des 4 Œufs. Un travail sera mené sur les différents espaces publics et privés.</p> <p>Un maître d'œuvre sera désigné d'ici à l'été au travers d'un concours.</p> <p>Madame le Maire indique que le périmètre de l'étude a été élargi pour sécuriser le secteur en raison du trafic existant. Il y a un besoin de végétaliser, de sortir les véhicules (sauf pour les résidents). Les travaux se dérouleront sur plusieurs années. La première étape correspond à la création du parc urbain et du square Jean Rostand puis suivront la Place de la Commune et ensuite les allées jusqu'en 2027. Le boulevard Jean Rostand et les rues Albert Camus et Georges Danton seront requalifiés. Tous les parcs seront publics.</p> <p>Un travail de résidentialisation sera mené en lien avec les syndicats de copropriété et les bailleurs sociaux.</p>
Parking souterrain place de la Commune	L'accessibilité à ce parking est-elle envisagée dans le cadre des travaux ?	La question de l'accessibilité est prise en compte.
Secteur du Petit Bois	Un habitant souhaite savoir en quoi consisteront les aménagements réalisés sur le site du Petit Bois.	Madame le Maire explique que l'aménagement consiste en la création d'une base de loisirs et culturelle. Les stationnements seront répartis au Nord et Sud du site et régulés. La circulation sera revue ainsi que la signalétique.

			Actuellement haies et grillages cloisonnent les espaces, il est nécessaire de rendre ces espaces aux vélos et aux familles.
	Avenue P M France et rue de la Gare	Une étude pour la requalification de ces voies sera menée en 2023.	
	Halle des Sports	La butte, située en face de la Halle, sera t-elle conservée voire végétalisée ?	Madame le Maire précise qu'à ce jour rien n'est arrêté. Il paraît nécessaire d'apporter de l'ombre à cet endroit. F Fradin rappelle que cet endroit avait été identifié comme une station dans le cadre du projet de réouverture aux voyageurs de la ligne de train Orléans Châteauneuf- sur-Loire.
	Rue René Cassin	Serait-il possible de matérialiser un passage piéton au droit de la Halle des sports ?	La demande est prise en compte.
	Ville	Un riverain se questionne quant à la capacité des écoles et équipements publics d'absorber les habitants de ces nouvelles constructions ?	Madame le Maire indique qu'il n'y a pas de difficultés d'accueil, dans les établissements scolaires, pour les enfants des familles qui s'installent sur la commune.
	Médecins généralistes	Quelles sont les actions de la Ville pour pallier le manque de médecins ?	Madame le Maire explique que c'est une compétence de l'État mise en œuvre sur les territoires par l'Agence Régionale de la Santé. La Ville connaît de grandes difficultés depuis plusieurs années. La création de la Maison des Longues Allées a permis de maintenir des médecins mais depuis 2018 le nombre de médecins a diminué. La Ville a alerté l'ARS et le président de la Région Centre-Val de Loire de cette situation. Saint-Jean de Braye est classée en zone «complémentaire» et non «prioritaire», toutes les villes de la Métropole ne sont pas classées de la même façon, il existe donc une concurrence entre les communes. La Ville a adhéré au dispositif GIP Pro Santé porté par la Région. Cette dernière va salarier des médecins. La Ville prendra financièrement à sa charge l'installation de médecins avec une proposition de locaux et un secrétariat.

Bois de Coquille	Un riverain souhaiterait voir le bois un peu mieux entretenu.	F Fradin explique que le bois fera l'objet d'un travail de mise en valeur. Des secteurs seront préservés. Des panneaux pédagogiques seront mis en place, les fossés repris et les entrées signalées. C'est un projet lauréat du premier budget participatif.
Rue du Puits de Ville	Un habitant estime que la mise en place de ces deux «stop» démultiplie la présence de panneaux dans la ville.	Madame le Maire précise que ces dispositifs pourront être modifiés s'ils ne donnent pas satisfaction.
Square Le Corbusier	Une riveraine signale des problèmes de coupures de la connexion à Internet durant des mois.	F Fradin indique que cette situation est compliquée. La Ville est en contact avec Xp Fibre et les riverains, elle appuiera pour qu'une solution soit trouvée.
Miramion	Quel est le devenir du site ?	Madame le Maire rappelle que la compétence pour l'aménagement a été transférée en 2019 à Orléans Métropole. Une étude devait être réalisée mais rien n'a avancé depuis. La Ville a donc repris dernièrement la compétence. Une étude sera lancée cette année. Les travaux de mise «hors d'eau» et «hors d'air» de la maison de maître ont été estimés à 1,4 millions d'euros. Il est important de préserver un espace végétalisé au Nord de la commune.
Rue Jean Zay : terrain de sport de la République	Une riveraine signale des activités sur le terrain, toute la nuit, durant l'été .	Madame le Maire indique que les terrains de sports ne sont pas accessibles la nuit, un point sera réalisé avec le gardien de l'équipement et des solutions techniques pourraient être envisagées.
Ville	Quelles sont les actions de la Ville sur la question du «bien vivre ensemble» ?	Madame le Maire indique que la Ville y travaille et notamment en direction des jeunes au travers de la réussite éducative et de la prévention spécialisée. Le service de la réussite éducative travaille avec les écoles, les collèges et auprès des familles. Le travail s'effectue aussi avec d'autres communes de la métropole. La Ville mène conjointement des actions de

			<p>prévention et de répression. Il est vrai que des difficultés au sein de la cellule familiale peuvent parfois engendrer des problématiques de comportement. Des « rappels à l'ordre » sont aussi organisés.</p> <p>Par ailleurs, une convention est passée avec la Mission Locale pour l'insertion professionnelle des jeunes.</p> <p>La Police municipale intervient au travers de verbalisations, des caméras de vidéo surveillance supplémentaires sont aussi installées.</p> <p>Les médiateurs, présents sur le terrain, travaillent aussi en lien avec les éducateurs.</p>
Ville	Un habitant souhaite savoir pourquoi ne pas renforcer la présence policière la nuit ?		<p>Madame le Maire rappelle que c'est l'État qui décide. Le choix de retirer la présence de la police de « proximité » dans les communes a eu un effet négatif.</p> <p>La Police municipale et la Police nationale travaillent ensemble. Pour information, la Ville compte une brigade cynophile.</p> <p>Madame le Maire précise qu'elle a demandé des patrouilles pédestres de la Police nationale en ville. Il manque des effectifs, aussi la police nationale axe ses interventions en priorité vers les urgences vitales.</p>
Ville	Ligne de train Orléans - Châteauneuf sur Loire		<p>Madame le Maire rappelle que ce projet de réouverture de la ligne pour les voyageurs est porté par la Région Centre Val de Loire. Le coût du projet qui s'élève à 300 millions d'euros pour 8000 voyageurs estimés par jour. La Ville avait émis un avis favorable avec « réserve » car il était inconcevable de couper la ville en deux au regard du nombre de passages à niveau que compte la ville. Ces remarques n'ayant pas été prises en compte, la Ville a émis un avis défavorable à ce projet.</p> <p>Au printemps 2021, de nouvelles propositions ont émergé. Depuis cette date, la Ville n'a pas eu</p>

			<p>de nouvelles informations sur ce projet.</p> <p>La Ville porte la prolongation de l'actuelle ligne de tramway, l'emprise est déjà réservée sur Saint Jean de Braye.</p>
	Centre-Ville	Qu'en est-il de l'installation de nouveaux commerces en centre-ville ?	<p>Madame le maire rappelle que l'activité commerciale est une activité libérale.</p> <p>La Ville a acquis plusieurs cellules dans les récentes constructions du promoteur Réalités.</p> <p>Il manque des commerces de « bouche ». Un travail est mené en lien avec le manager des centres-villes d'Orléans Métropole. Des rencontres sont organisées avec des porteurs de projets. Quelques projets sont intéressants, mais il est important de prendre le temps nécessaire afin que l'activité soit pérenne et économiquement viable. Les autres cellules appartiennent à des propriétaires privés, l'installation d'une activité ne dépend donc pas de la Ville.</p>
	Ville	Un habitant souhaite savoir comment faire avec ses encombrants maintenant que les « monstres » ne passent plus les ramasser dans les rues de la commune.	Il faut contacter Orléans Métropole pour le ramassage de ce type de déchets.